

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (DEJEPS)

(décret 2006-1418 du 20 novembre 2006 - règlement général du diplôme)

Spécialité : « animation socio-éducative ou culturelle »

(arrêté du 20 novembre 2006 portant sur l'organisation de la spécialité ASEC)

Mention : « DEVELOPPEMENT DE PROJETS, TERRITOIRES ET RESEAUX »

(arrêté du 27 avril 2007 – création de la mention DPTR)

PHOTO

à agraffer

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM de l'organisme		numéro d'habilitation :	
Date de début de la session de formation		Date de fin de la session de formation	

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

NOM de famille.....NOM d'usage.....

Prénoms..... Sexe M F

Date de naissance.....Lieu de naissance.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél. fixeTél. portable.....

Adresse mèl.....

Statut actuel par rapport à l'emploi:..... salarié(e) étudiant(e) sans emploi

EXIGENCES PREALABLES

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation, prévues à l'article D.212-44 du code du sport, sont les suivantes :

Cas 1 : soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (R.N.C.P.)

Cas 2 : soit être titulaire d'un diplôme de niveau III, inscrit au R.N.C.P. (fournir une copie du diplôme)

Cas 3 : soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience de six mois dans l'animation (fournir une copie du diplôme ou une attestation et remplir le tableau récapitulatif page 2 en joignant les attestations d'expériences bénévoles ou salariées dans l'animation)

Cas 4 : soit justifier de vingt quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures au minimum (fournir une ou des attestations ou les copies des fiches de paye et remplir le tableau récapitulatif page 2 en joignant les attestations d'expériences bénévoles ou salariées)

(Fournir obligatoirement les pièces justificatives)

Conformément à l'article A 212-51 du code du sport, le dossier d'inscription complet doit être déposé à la DRJSCS, 1 mois avant la date des tests d'exigences préalables (TEP)

Si vous êtes dans le CAS 3 ou 4 : veuillez remplir le tableau suivant et joindre les justificatifs nécessaires)
RECAPITULATIF DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION

employeur ou organisme	fonctions exercées <i>(préciser si bénévole ou salarié)</i>	lieu d'exercice	publics	dates

RECAPITULATIF DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ANIMATION (suite)

employeur ou organisme	fonctions exercées <i>(préciser si bénévole ou salarié)</i>	lieu d'exercice	publics	dates

1) CONDITIONS D'INSCRIPTION

(Pièces à fournir pour la validation de l'inscription)

Arrêté du 20 novembre 2006 (titre 1^{er}, article 3)
relatif à l'organisation de la spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Liste des pièces à transmettre obligatoirement	Vérification par l'organisme de formation	Date et visa de l'administration :
<ul style="list-style-type: none">• Photo d'identité avec les NOM et PRENOM au verso (à agraffer au dossier)	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">• Copie <u>très lisible</u> de la carte d'identité ou du passeport	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">• Copie de l'attestation de recensement pour les français(es) de moins de 25 ans	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">- Copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (nouvelle appellation : Journée Défense Citoyenneté) pour les français(es) de moins de 25 ans <p><i>nota bene : le document ci-dessus dispense de produire l'attestation de recensement</i></p>	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">- Attestation de « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)	<input type="checkbox"/>	

Cadre réservé à l'administration

INSCRIPTION

VALIDEE

NON VALIDEE

2) TESTS D'EXIGENCES PREALABLES

Liste des pièces à transmettre obligatoirement	Vérification par l'organisme de formation	Date et visa de l'administration :
<ul style="list-style-type: none">- Copie des diplômes ou des pièces justifiant des exigences préalables pour accéder à la formation (voir la page 1)		

Cadre réservé à l'administration

TEP

VALIDE

NON VALIDE